



Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande du 2008

Rapport sur l'examen prévu au programme
Le 31 janvier 2013



No. de cat. : PS64-109/2013F-PDF
ISBN : 978-0-660-20538-0

© (2013) SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, représentée par la Gendarmerie royale du Canada

Janvier 2013

Surint. Guy Poudrier
Directeur, Sous-direction des douanes et de l'accise de la GRC

Table des matières

Signature	2
Acronymes et abréviations	4
1.0 Sommaire	5
Pertinence – Nécessité de maintenir la Stratégie	
Principales constatations	5
Rendement – Atteinte des résultats escomptés – Constatations	5
Rendement – Preuve d’efficacité et d’économie – Constatations	6
2.0 Contexte	8
2.1 Description de la Stratégie	8
3.0 Conception de l’examen	9
3.1 But et portée	9
3.2 Méthodologie	10
3.3 Limites méthodologiques	11
4.0 Pertinence	12
4.1 Nécessité de maintenir la Stratégie	12
5.0 Rendement	14
5.1 Atteinte des résultats escomptés	14
5.2 Preuve d’efficacité et d’économie	24
6.0 Conclusion	27
Annexe A : Modèle logique	27
Annexe B : Estimation du nombre de fabricants illégaux et de comptoirs de tabac, de 2006 à 2012	28
Annexe C : Partenaires	31
Annexe D : Dossiers ouverts et accusations déposées par la GRC en matière de tabac	33

Acronymes et abréviations

A&P : Apprentissage et Perfectionnement
ACDA : Association canadienne des dépanneurs en alimentation
ADPT : Atelier sur le détournement des produits du tabac
AGLC : Alberta Gaming and Liquor Commission
ARC : Agence du revenu du Canada
ASFC : Agence des services frontaliers du Canada
ATF : United States Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives Agency
BEST : Groupe de travail sur l'exécution et la sécurité à la frontière
BMC : bande de motards criminalisée
CANAFE : Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada
CBP : U.S. Customs and Border Protection
CEI : Conseil sur les enquêtes interprovinciales
D&A : Douanes et Accise
EIPF : Équipe intégrée de la police des frontières
ESUTC : Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada
GCO : groupe criminel organisé
GTRC : Groupe de travail régional de Cornwall
IAC : Initiative anticoncontrebande
ICE-U.S. : Immigration and Customs Enforcement of the United States
MDF : ministère des Finances
OLN : Outdoor Life Network
OPC : opérations policières conjuguées
OPP : Police provinciale de l'Ontario
PE : protocole d'entente
PRA : Plan de rendement du Groupe de l'analyse
RC : Renseignements criminels
SC : Santé Canada
SCPC : Service communautaire de la police de Cornwall
SCRS : Service canadien de renseignements criminels
SDDA : Sous-direction des douanes et de l'accise
SEPN : Services d'évaluation des programmes nationaux
SFLT : Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme
SLTC : Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande
SPPC : Service des poursuites pénales du Canada
SPVM : Service de police de la Ville de Montréal
SQ : Sûreté du Québec
UMECO : Unité mixte d'enquête sur le crime organisé
UMECO-IAC : Unité mixte d'enquête sur le crime organisé – Initiative anticoncontrebande
USBP : United States Border Patrol

1.0 SOMMAIRE

Conscient que des mesures de répression supplémentaires s'imposaient, le gouvernement du Canada a lancé la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande (SLTC) de la GRC en 2008. La SLTC a pour but de réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande à l'échelle du pays ainsi que l'implication du crime organisé dans cette activité illicite. Le présent rapport fait état des onze constatations du premier examen de la Stratégie, et porte sur la période de mai 2008 à mai 2011.

Pertinence – Nécessité de maintenir la Stratégie

Constatations

Deux constatations se sont dégagées en ce qui a trait au maintien de la SLTC.

Premièrement, la SLTC est toujours pertinente :

- à la suite d'entrevues menées avec des membres réguliers, des cadres supérieurs et des partenaires de la GRC d'un bout à l'autre du Canada, 87 % des répondants ont révélé que le maintien de la SLTC s'impose;
- une analyse effectuée par le Groupe de surveillance des médias de la GRC de la couverture médiatique de la situation du tabac de contrebande au Canada a indiqué que ce marché illégal continue de donner du fil à retordre aux organismes d'application de la loi;
- en 2010, des rapports émanant de l'industrie du tabac et d'organisations non gouvernementales signalaient que le marché du tabac légal progressait, en partie en raison des efforts de répression;
- finalement, selon un rapport publié par l'Institut Fraser le 1^{er} décembre 2011, la contrebande de tabac est un problème récurrent au Canada qui a empiré considérablement au cours de la dernière décennie.

Deuxièmement, la SLTC est harmonisée avec les priorités du gouvernement fédéral. Ce dernier a pris conscience que le tabac de contrebande compte pour une large part du marché noir et en a fait l'une de ses priorités. Dans le cadre de leur programme électoral 2011, les conservateurs ont annoncé qu'ils créeraient une unité anticontrebande de 50 agents¹.

Rendement – Atteinte des résultats escomptés

Constatations

Sept constatations se sont dégagées en ce qui a trait à la réalisation des résultats escomptés de la SLTC.

Premièrement, les sections des douanes et de l'accise (D&A) ont noué les partenariats nécessaires pour appuyer convenablement la SLTC. À l'intérieur de chaque province, la GRC a entretenu les collaborations visant à combattre la contrebande du tabac et en a établi de nouvelles pour appuyer la Stratégie.

Deuxièmement, les membres des sections des D&A sont mieux informés depuis la création de la SLTC. Les partenariats formés dans diverses régions ont considérablement amélioré la cueillette et le partage de renseignements.

Troisièmement, une formation spécialisée en tabac devrait être mise au point. Depuis 2008, la GRC a offert une formation spécialisée aux enquêteurs des D&A pour veiller à ce qu'ils remplissent leurs fonctions efficacement. Bien que le contenu axé spécifiquement sur le tabac semble limité dans les cours officiels offerts par la GRC, la formation en cours d'emploi est considérée comme la méthode la plus courante d'acquérir des compétences.

Quatrièmement, des efforts ont été accomplis pour accroître la sensibilisation du public et des organismes d'application de la loi grâce à la communication. Selon des entrevues menées auprès des membres réguliers, de la haute direction et des partenaires de la GRC, il s'avère difficile de sensibiliser le public, car de nombreuses personnes ignorent que les organisations criminelles sont profondément impliquées dans l'industrie du tabac illicite et en retirent d'importants profits. Les membres de la GRC et leurs partenaires ont fait des progrès à cet égard, toutefois, les résultats semblent toujours mitigés.

Cinquièmement, la SLTC réussit à contrer l'industrie du tabac illicite. Le nombre de dossiers ouverts et les amendes imposées et payées ont augmenté dramatiquement depuis la mise en œuvre de la Stratégie.

Sixièmement, même si la SLTC a fait sentir ses effets sur le marché du tabac illicite, il est difficile de qualifier précisément à quel point, puisque d'autres considérations entrent en ligne de compte, comme les efforts des partenaires gouvernementaux. Toutefois, malgré les réussites de la SLTC, le tabac de contrebande continue de menacer grandement la sécurité publique et, si rien n'est fait, le crime organisé en profitera, aux dépens de la sécurité des Canadiens et des recettes fiscales des gouvernements.

Septièmement, les sections des D&A ont émis des milliers d'accusations, ont saisi des millions de cartouches de cigarettes de contrebande ainsi que des milliers d'accessoires, et ont perturbé des dizaines de groupes criminels organisés depuis la mise en œuvre de la Stratégie.

Rendement – Preuve d'efficacité et d'économie

Constatations

Deux constatations se sont dégagées en ce qui a trait à la preuve d'efficacité et d'économie de la SLTC.

Premièrement, un nombre limité de mécanismes ont été établis pour assurer la gestion et la prestation efficaces de la SLTC. Depuis sa création, aucun financement supplémentaire n'a été accordé à cette fin. Bien que des processus aient été mis en place pour documenter les résultats obtenus, les initiatives et rapports de la SLTC n'ont pas été recensés avec la même rigueur partout au pays. La Stratégie comptant 8 priorités et 29 initiatives, les membres réguliers de la GRC interviewés étaient d'avis que les exigences de déclaration étaient contraignantes. Ils ont aussi affirmé que plusieurs initiatives et même certaines priorités ne relevaient pas de la GRC.

Deuxièmement, la SLTC contribue à des initiatives menées par d'autres parties prenantes. Les membres réguliers et la direction de la GRC croyaient que, bien que la Stratégie ne chevauche ni ne reproduit d'autres programmes ou initiatives, elle complète les projets entrepris par d'autres partenaires.

2.0 CONTEXTE

2.1 Description de la Stratégie

La contrebande de tabac est apparue dans toute son ampleur et sa complexité au Canada à la fin des années 1980 et au début des années 1990, lorsque le gouvernement a haussé radicalement les taxes sur les cigarettes afin de décourager leur consommation et d'accroître les recettes fiscales. Pendant cette période, de plus en plus de cigarettes légalement fabriquées au Canada et prévues pour la vente hors taxes ont commencé à faire surface dans l'économie canadienne clandestine; en raison du prix au détail élevé des cigarettes légitimes, leur passage en contrebande de l'autre côté de la frontière (surtout via la voie maritime du Saint-Laurent) se révélait un commerce illicite lucratif. La GRC a alors saisi des quantités records de tabac de contrebande, mais menait aussi des enquêtes sur les activités illégales à la source du problème. À la longue, ces enquêtes ont abouti à des règlements négociés mettant en cause Imperial Tobacco Canada Limited (ITCL) et la société Rothmans, Benson & Hedges (RBH). En vertu d'une entente historique signée en juillet 2008, les deux entreprises ont dû payer en 15 ans un total de 1,15 milliard de dollars en amendes au criminel et en dédommagements au civil. En avril 2010, JTI-Macdonald Corp. (anciennement RJR-Macdonald) et Northern Brands International (filiale de RJ Reynolds) ont reconnu leur culpabilité et ont payé sans délai des amendes et dédommagements à hauteur de 550 millions de dollarsⁱⁱ.

Au milieu des années 1990, ce trafic a, en grande partie, cessé et s'est ensuivie une période de profond déclin des activités illégales liées au tabac de contrebande. Toutefois, au cours des dernières années, le marché du tabac illicite au Canada a rebondi; il a connu une hausse rapide depuis 2004 et s'est dessiné de nouveau comme un problème graveⁱⁱⁱ.

Les modes de fabrication, de distribution et de vente ont toutefois beaucoup changé, comparativement à ceux des années 1980 et 1990. Aujourd'hui, au Canada, les activités illégales liées au tabac ne concernent pas le détournement de produits fabriqués légalement, mais plutôt la fabrication illégale, bien qu'elles comprennent, dans une moindre mesure, l'importation de cigarettes contrefaites et d'autres produits du tabac illicites provenant de l'étranger^{iv}.

Selon des renseignements recueillis par la GRC, la quantité de tabac naturel en feuilles cultivé au pays augmente, malgré l'absence d'un marché légal. Un tabaculteur peut sursemmer afin de compenser les effets de la sécheresse ou d'une infestation parasitaire, et peut aussi faire ce qu'il veut de ses récoltes annuelles sans éveiller de soupçons^v.

Avant 2009, peu de renseignements étaient disponibles sur le nombre de fabricants illicites. Depuis 2009, le nombre recensé de fabricants illicites au Canada et du côté américain du territoire des Mohawks d'Akwesasne est passé de 67 à 58. En mars 2012, des renseignements de la GRC ont confirmé qu'environ 48 fabricants illicites sévissent au Canada et 10 aux États-Unis, mais certains d'entre eux ont récemment décidé de se conformer aux lois fédérales américaines^{vi}.

Le marché du tabac illicite est dominé par des organisations criminelles, qui sont attirées par l'appât du gain et par les faibles risques inhérents. Par conséquent, les mesures de répression doivent être axées sur l'augmentation des risques liés aux activités de contrebande du tabac : en fermant des fabriques illégales, en désorganisant les voies d'approvisionnement, en arrêtant des têtes dirigeantes,

en confisquant des moyens de transport (comme des camions et des embarcations) et en saisissant des produits de la criminalité. Ces mesures ont comme objectifs de gêner l'acheminement illicite du tabac et d'affaiblir les groupes criminels organisés impliqués dans la production, la distribution, la contrebande et le trafic du tabac illicite^{vii}. Le rôle important joué par le crime organisé dans le commerce du tabac de contrebande au Canada signifie que cette activité illégale est inextricablement liée à d'autres types de crimes; en effet, la plupart des groupes criminels organisés au pays se livrant au commerce illicite du tabac trempent aussi dans d'autres types d'activités criminelles^{viii}.

Des enquêtes de la GRC ont révélé qu'au Canada, c'est surtout dans la région du Centre que sont fabriqués les produits du tabac illicites. Très souvent, des réseaux appartenant au crime organisé exploitent les collectivités autochtones ainsi que leurs relations politiquement tendues avec les divers ordres de gouvernement et avec la police^{ix}. Actuellement des indices laissent croire que le marché clandestin du tabac fléchit; l'industrie a signalé une hausse des ventes de produits du tabac légitimes, les recettes fiscales découlant de ces ventes ont augmenté aussi tandis que les saisies du tabac de contrebande par la GRC ont chuté. Malgré ces indices, la GRC est d'avis que le marché du tabac illicite prospère et croît, 58 fabricants illicites étant toujours en activité en 2012.

Les aspects internationaux du commerce illicite du tabac compliquent le problème. Par exemple, certains des fabricants illégaux qui approvisionnent le marché canadien sont situés du côté américain du territoire des Mohawks d'Akwesasne, qui chevauche la frontière entre le Québec, l'Ontario et l'État de New York. Ainsi, la Stratégie doit déborder des frontières du Canada^x.

Conscient que des mesures de répression additionnelles s'imposaient, le gouvernement fédéral a lancé la SLTC de la GRC en mai 2008, dans le but de réduire tant l'offre que la demande de tabac de contrebande au pays tout en appuyant les objectifs du gouvernement en matière de santé.

3.0 CONCEPTION DE L'EXAMEN

3.1 But et portée

En 2008, la GRC a élaboré la SLTC pour la guider dans ses opérations et obtenir l'appui et la participation de ses partenaires à de grandes initiatives pour freiner le marché illicite. Dans cette optique, le résultat stratégique de la SLTC est le suivant :

Réduire, à l'échelle nationale, l'offre et la demande de tabac de contrebande.

Huit priorités divisées en 29 initiatives ont été établies dans le cadre de la Stratégie, dont :

- ébranler le crime organisé et la chaîne d'approvisionnement
- coordonner, collaborer et établir des partenariats
- offrir des services d'extension
- utiliser et répartir efficacement les ressources
- miner la criminalité grâce à l'éducation et à la sensibilisation
- contribuer à l'élaboration d'outils législatifs et réglementaires
- effectuer de la recherche

- choisir et perfectionner les employés.

La méthode mise au point pour la SLTC est harmonisée avec trois des cinq priorités stratégiques nationales de la GRC :

- Criminalité grave et organisée : les mesures de répression de la GRC visent à perturber les réseaux criminels organisés qui dominent tant la fabrication que la distribution de produits du tabac illicites partout au Canada, ainsi qu'à s'attaquer aux activités transfrontalières de contrebande du tabac.
- Intégrité économique : en plus de menacer la sécurité publique, le marché du tabac illicite porte atteinte au commerce légitime et aux recettes du gouvernement. La vente du tabac de contrebande contribue à une économie souterraine importante d'une valeur de plusieurs centaines de millions de dollars. Les activités de fabrication du tabac illicite échappent aussi à tous les droits et taxes fédéraux et provinciaux. Bien qu'il soit extrêmement difficile d'évaluer méthodiquement les pertes subies par les gouvernements fédéral et provinciaux, elles pourraient se chiffrer dans les centaines de millions de dollars par année en raison du marché du tabac de contrebande. En s'en prenant aux organisations criminelles mêlées au commerce du tabac illicite, la GRC aide aussi à protéger l'intégrité économique du pays.
- Collectivités autochtones : en ciblant les réseaux criminels organisés qui sévissent sur les territoires des Premières nations, la GRC contribue à assurer la sécurité et la santé des collectivités autochtones^{xi}.

Compte tenu de la situation à l'époque, de nombreuses façons d'aborder les saisies d'une quantité croissante de tabac de contrebande au Canada ont été envisagées lors de la création de la SLTC. On a alors déterminé qu'il serait important de suivre les efforts entrepris dans le cadre de la Stratégie. Au fur et à mesure de l'évolution de la situation, certains progrès ont été réalisés et de nouveaux défis ont surgi. De tels efforts auront une incidence durable sur le marché du tabac de contrebande. La GRC s'est aussi engagée, là où c'est possible, à envisager divers efforts d'orientation ne s'inscrivant pas dans les activités d'exécution de la loi opérationnelles, soutenus par des objectifs éducatifs, économiques et sociaux, qui aideront à entraver le marché du tabac de contrebande, et à contribuer à de tels efforts^{xii}.

La GRC était consciente qu'il pourrait être nécessaire de réviser la SLTC de temps à autre afin de refléter l'efficacité des mesures prises. À cette fin, elle a décidé qu'un examen exhaustif de la Stratégie serait entrepris tous les trois ans afin de s'assurer que les priorités sont en adéquation au contexte actuel du tabac de contrebande, et que des rapports d'étape annuels seraient publiés. Le présent rapport présente les résultats du premier examen de la SLTC.

3.2 Méthodologie

L'examen portant sur le mode de fonctionnement de la SLTC est fondé sur de multiples sources d'information, dont des revues de la littérature, des études documentaires et statistiques, une analyse des données, des entrevues et des visites sur le terrain.

Revue de la littérature : La documentation pertinente, publiée de 2008 à ce jour, a été collectée et étudiée. Parmi les documents, on compte entre autres des rapports d'étape trimestriels, des plans opérationnels, des rapports de renseignements et d'autre information pertinente.

Études statistiques : Des statistiques ont été tirées des bases de données de la GRC et d'autres ministères afin de déterminer l'efficacité et l'efficacités de la SLTC. L'information a servi à étayer les constatations de l'examen, au besoin.

Entrevues clés : Des entrevues ont été effectuées par des membres de la Sous-direction des douanes et de l'accise (SDDA) de la GRC, avec l'aide du personnel des Services d'évaluation des programmes nationaux (SEPN). Ces entrevues se sont avérées une source importante d'information et ont permis de mieux comprendre la pertinence et l'efficacité de la Stratégie. Les équipes ont tenu 342 entrevues avec des membres réguliers, du personnel de la haute direction et des partenaires, et leur ont posé une série de questions ciblées.

Tableau 1 – Entrevues menées (consulter l'annexe C pour une liste détaillée des partenaires interviewés)

Division	Membres	Haute direction	Partenaires	TOTAL
B	10	4	3	17
H	9	4	9	23
L	3	2	1	5
J	16	2	3	21
C	38	4	18	60
A	10	1	6	17
O	45	10	41	96
D	9	2	2	13
F	7	4	16	27
K	15	5	9	29
E	16	7	6	29
DG	0	2	3	5
Total	178	47	117	342

3.3 Limites méthodologiques

En ce qui a trait aux résultats stratégiques de la SLTC, soit de réduire à l'échelle nationale l'offre et la demande de tabac de contrebande, l'examen a indiqué que, bien que des indicateurs servent à évaluer l'impact de la Stratégie, il n'existe aucune formule scientifique pour les mesurer et les catégoriser afin de déterminer lesquels sont spécifiquement imputables à la GRC.

En outre, en raison de plusieurs impondérables, comme la capacité et la production des fabricants de produits du tabac illicites, il est difficile de mesurer l'impact des sections des D&A sur la diminution de la disponibilité de ces produits au Canada. Seul un nombre limité de mesures et d'indicateurs pouvait être utilisé pour essayer de déterminer si les efforts de la GRC avaient une influence sur le marché du tabac illicite, dont :

- le pourcentage de hausse ou de baisse des saisies
- le pourcentage de hausse ou de baisse des ventes légitimes de produits du tabac
- la hausse ou la baisse des recettes fiscales légitimes
- le nombre de groupes criminels organisés recensés et ébranlés
- la fluctuation du prix des marchandises de contrebande
- le changement de mode opératoire
- le nombre de fabricants illicites
- la hausse ou la baisse du taux de tabagisme au Canada
- le nombre d'initiatives d'extension.

L'impossibilité pour l'examen de tenir compte des coûts liés à la SLTC à l'intérieur du budget global consacré au programme des D&A s'est avérée une autre limite.

Le modèle logique à l'annexe A a servi de guide pour mener un examen approfondi de la SLTC.

4.0 PERTINENCE

4.1 Nécessité de maintenir la Stratégie

La SLTC répond-elle à un besoin évident et continu?

1. La SLTC est toujours pertinente.

L'examen a révélé la nécessité manifeste de la Stratégie. Le marché du tabac de contrebande reste stable, tout comme le nombre de comptoirs de tabac et de fabricants de tabac illicite. Plusieurs sources corroborent cette constatation, comme expliqué ci-dessous.

Tout d'abord, à la suite d'entrevues menées avec des membres réguliers, des cadres supérieurs et des partenaires de la GRC d'un bout à l'autre du Canada, 87 % des répondants ont affirmé que la SLTC est toujours pertinente. Toutefois, les répondants ont indiqué que certains aspects de la Stratégie, mise en œuvre en 2008, ne reflètent pas fidèlement les objectifs stratégiques et les réalités à l'égard des enquêtes sur chaque territoire de la GRC. Par exemple, un haut gestionnaire de la GRC a expliqué : « La SLTC sert de guide efficace pour orienter nos efforts. Elle doit être mise en œuvre puisqu'elle répond aux objectifs et besoins de chaque région. Elle ne doit certainement pas être perçue comme une approche centralisée pour résoudre le problème. » À cet égard, de nombreux répondants ont précisé que la Stratégie était davantage orientée sur les marchés du tabac illicite de la région du Centre qu'ailleurs au pays.

Deuxièmement, l'équipe chargée de l'examen a demandé au Groupe de surveillance des médias de la GRC d'analyser la couverture médiatique entourant la contrebande du tabac au Canada, de mai 2008 à mai 2011. L'analyse a révélé que, sur le plan médiatique, la situation est demeurée problématique pour les organismes d'application de la loi au cours de cette période. De plus, elle a relevé selon les médias, que les mêmes obstacles majeurs et activités criminelles liés au tabac de contrebande, présents en 2008, persistaient en 2011^{xiii}.

Troisièmement, plusieurs rapports publiés par l'industrie du tabac et des organisations non gouvernementales soulignent l'incidence positive de la répression pour juguler ce commerce illicite. Par exemple, l'Association pour les droits des non-fumeurs (ADNF) et la Fondation pour la lutte contre le tabac ont déclaré que, selon deux fabricants de tabac (Philip Morris International et British American Tobacco), le marché légal du tabac a connu une hausse de près de 20 %, en partie en raison des activités de répression visant à réduire les produits illicites^{xiv}. De même, Tobaccoinfo.ca attribue la baisse de la quantité de produits illicites aux activités des organismes d'application de la loi^{xv}. D'autres articles signalent une augmentation du volume des expéditions légales et des recettes fiscales sans toutefois l'imputer aux activités de répression^{xvi}.

Quatrièmement, selon une étude publiée par l'Institut Fraser le 1^{er} décembre 2011 intitulée *Combating the Contraband Tobacco Trade in Canada* et portant sur le trafic clandestin du tabac au cours des dernières années, il s'agit d'un problème récurrent au pays qui a empiré considérablement au cours de la dernière décennie. Selon les estimations, le marché du tabac global au Canada serait composé à près de 30 % de tabac de contrebande. Parmi les facteurs clés qui encouragent la contrebande du tabac, on compte des taxes d'accise assez élevées et toujours en hausse sur le tabac, l'inaptitude des organismes d'application de la loi à enrayer cette activité criminelle, l'autonomie des groupes autochtones en matière de taxes et d'application de la loi sur les réserves, ainsi que la perception erronée que le tabac légal et le tabac de contrebande ne sont que des substituts^{xvii}.

En dernier lieu, les Renseignements criminels et les enquêtes menées par la GRC partout au pays démontrent la participation constante des groupes criminels organisés à toutes les étapes du marché du tabac de contrebande. Les profits élevés et les faibles risques liés au trafic du tabac continueront de séduire le crime organisé et leurs activités devraient dominer. Sur le plan de l'approvisionnement, le marché illégal du tabac devrait rester stable, même si les activités de fabrication ont légèrement diminué^{xviii}. L'annexe B, qui recense le nombre de fabricants illicites et de comptoirs de tabac, de 2006 à 2012, confirme cette tendance.

2. La SLTC est harmonisée avec les priorités du gouvernement fédéral.

En mai 2010, le ministre de la Sécurité publique, l'honorable Vic Toews, a annoncé les initiatives suivantes pour intensifier la lutte contre le tabac de contrebande :

- la Gendarmerie royale du Canada (GRC) mettra sur pied une escouade de lutte contre la contrebande du tabac au sein de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé;
- l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) établira un service de chiens détecteurs de tabac à Montréal et à Vancouver, régions ayant les plus hauts taux d'activités de contrebande, y compris de tabac;
- l'Agence du revenu du Canada (ARC) lancera une campagne publicitaire multimédia pour sensibiliser la population canadienne aux répercussions négatives de l'achat de cigarettes de contrebande.

« Notre gouvernement entreprend d'autres démarches pour réduire la consommation du tabac de contrebande, qui nuit à la sécurité et à la sûreté de nos collectivités, a affirmé le ministre Toews. L'importation, la fabrication et la vente de cigarettes illégales ont des répercussions importantes sur notre économie et elles alimentent le crime organisé dans notre pays^{xix}. » Par conséquent, la SLTC

contribue directement à assurer la sécurité et la sûreté du Canada, comme le souhaite Sécurité publique.

Selon la plateforme 2011 du parti conservateur : « La contrebande de tabac est devenue une industrie massive du marché noir qui entraîne d'énormes pertes de revenus. Fait plus important, comme les produits du tabac sont moins chers – et donc plus accessibles – cela incite les enfants et les adolescents à fumer. De plus, la promotion du tabagisme entraîne une hausse des coûts pour le système de santé et plus de maladies et de décès liés au tabagisme. Pour aider à réduire le problème de la contrebande de tabac, nous allons établir des peines de prison exécutoires pour les récidivistes. Nous allons également créer une Force anticontrabande formée de 50 agents de la GRC^{xx}. »

Il est donc évident que la SLTC correspond aux priorités susmentionnées du gouvernement fédéral.

5.0 RENDEMENT

5.1 Atteinte des résultats escomptés

Dans quelle mesure la SDDA (dans le contexte de la SLTC) a-t-elle réussi à nouer et à entretenir les partenariats requis pour appuyer la Stratégie?

3. Les sections des D&A ont établi les partenariats requis pour soutenir convenablement la SLTC.

Dans le cadre de la SLTC, des membres de la GRC d'un bout à l'autre du Canada ont collaboré avec divers partenaires des secteurs public et privé. Les représentants des organismes partenaires interviewés sont énumérés à l'annexe C. Au cours des entrevues, 74 % d'entre eux ont indiqué qu'ils bénéficient du nombre adéquat de services des sections des D&A de la GRC afin d'appuyer les objectifs de leur organisation, tandis que 18 % d'entre eux ont répondu qu'ils ne recevaient pas les services appropriés en raison d'autres priorités de la GRC à l'échelle divisionnaire.

La plupart des échanges des membres des D&A de la GRC avec les représentants d'autres ministères et organismes portait sur le partage de renseignements et la collaboration aux enquêtes en matière de contrebande de tabac. Pour soutenir la SLTC, les membres de la GRC à Terre-Neuve-et-Labrador ont, à de nombreux égards, souscrit à la pratique de partage d'information et de renseignements. Deux membres de la Section des D&A de la GRC à St. John's ont été détachés auprès de la Force constabulaire royale de Terre-Neuve (FCRTN), afin d'améliorer la communication de renseignements et l'identification des contrebandiers. En mai 2010, des enquêteurs des D&A de la GRC en Alberta ont suivi l'Atelier transfrontalier Montana/Alberta sur le tabac à Coutts, Alberta. Des représentants de l'ASFC, de l'ARC, de l'AGLC, de l'U.S. Immigration and Customs Enforcement (ICE) et de l'U.S. CBP ont aussi pris part à cette formation annuelle conçue pour discuter des pratiques exemplaires et des tendances liées à la réaffectation du tabac^{xxi}.

Le travail d'équipe a de nombreux avantages, dont le partage des ressources et le dépôt d'accusations en vertu de la *Loi fédérale sur l'accise de 2001* ainsi qu'en vertu de diverses lois provinciales en matière de taxes sur le tabac à la suite d'enquêtes mixtes. C'est pratique courante au Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent, situé à Valleyfield, Québec, et au Groupe de travail régional de Cornwall (GTRC) se trouvant à Cornwall, Ontario. Depuis la création de la SLTC et avec l'appui du

programme ACCÈS Tabac de la province de Québec, plusieurs agents de la Sûreté du Québec (SQ) partagent les bureaux du Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent de la GRC où ils collaborent étroitement avec des agents fédéraux sur des enquêtes en matière de tabac de contrebande. Et depuis janvier 2010, afin d'épauler la Stratégie, le GTRC a été réinstauré. Le Groupe de travail était en activité au début des années 1990, alors que la contrebande de tabac était omniprésente dans la région de Cornwall. Il a été dissout à la fin des années 1990, dans la foulée de la répression de cette activité criminelle. À l'heure actuelle, le GTRC est composé de membres de cinq organismes d'application de la loi : la GRC, la Police provinciale de l'Ontario (OPP), le Service communautaire de la police de Cornwall, l'ASFC et le ministère des Finances de l'Ontario. Ces partenariats appuient entièrement la Stratégie.

En mars 2010, le gouvernement fédéral a décidé de consacrer 7,41 millions de dollars pendant trois ans afin de former une équipe d'enquête spécialisée dans le crime organisé dans la région de Cornwall. La SDDA a recommandé que l'équipe soit située dans cette zone à risque élevé en matière de contrebande de tabac afin de soutenir la SLTC. Appelée l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé – Initiative anticontrebande (UMECO-IAC), cette équipe a comme mission principale de cibler les organisations criminelles mêlées à la contrebande transfrontalière, à l'achat et à la vente de tabac de contrebande. Pour ce faire, elle réunit une combinaison de ressources d'application de la loi fédérales, provinciales et municipales, sous l'égide de la GRC. Elle mène des enquêtes à moyen et à long terme axées sur différents niveaux de groupes criminels organisés, doit avoir recours à un grand éventail de méthodes et techniques d'enquête complexes qui exigent beaucoup de temps.

Les fonds investis ont permis de freiner la contrebande du tabac. Entre octobre et décembre 2010, deux projets d'enquête menés par l'équipe se sont soldés par la saisie de 6 179 sacs refermables de cigarettes de contrebande (chacun contenant 200 cigarettes), d'autres marchandises illicites, dont de l'oxycontin et de la marijuana, un fusil de chasse à canon scié, ainsi que par l'arrestation de neuf individus, qui ont fait face à des amendes totalisant de 210 000 \$ à 315 000 \$. Toujours en 2010, l'IAC a aidé le GTRC à saisir 6 000 sacs refermables de cigarettes de contrebande, 3 311 kg (7 300 lb) de tabac haché fin, 47 174 kg (104 000 lb) de tabac naturel en feuilles et d'autres marchandises, dont des drogues. Douze individus ont été arrêtés et ont été condamnés à des amendes totalisant de 593 000 \$ à 888 000 \$^{xxxiii}.

L'UMECO-IAC est formée de treize agents de la GRC, de l'OPP et du SCPC. Il s'agit « d'une équipe au sein d'une équipe » qui partage les bureaux de l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé à Cornwall. En tirant parti des services de gestion et de renseignements, ainsi que des bureaux de l'UMECO, l'équipe a grandement diminué le temps nécessaire pour atteindre la pleine connaissance de la situation et l'état de préparation opérationnelle.

La GRC s'est servi de diverses tribunes pour discuter, entre autres, de la SLTC. Par exemple, la SDDA a agi comme hôte conjoint de l'Atelier canado-américain sur le détournement des produits du tabac (ADPT) tenu annuellement. Cette formation réunit des membres des services d'application de la loi et des organismes de réglementation canadiens et américains qui ont des intérêts dans le marché noir du tabac, tant dans la contrebande, la contrefaçon, le vol et autres activités illégales. L'atelier traite du marché croissant et du passage transfrontalier du tabac illicite grâce à une méthode intégrée de partage des renseignements et des ressources policières. La GRC participe aussi à l'atelier sur le tabac tenu annuellement par le Conseil sur les enquêtes interprovinciales (CEI). L'atelier sert aussi de cadre propice à la coopération et à l'échange de renseignements et de ressources dans la

lutte contre la contrebande interprovinciale des produits du tabac. Il donne aussi l'occasion de repérer les nouvelles tendances en matière de répression. En dernier lieu, la GRC prend part au Groupe de travail du gouvernement sur les produits illicites du tabac. En mai 2008, lorsque le gouvernement du Canada a lancé la SLTC, il a aussi annoncé la création d'un nouveau groupe de travail dirigé par Sécurité publique Canada. Harmonisé avec la mise en œuvre de la Stratégie, ce groupe de travail a pour mandat de proposer au ministre de la Sécurité publique des mesures concrètes, dont des politiques, des programmes et des mesures réglementaires ou législatives, qui permettront de perturber et d'endiguer le commerce illicite du tabac.

La cueillette et le partage de renseignements se sont-ils améliorés?

4. Les sections des D&A sont mieux informées depuis la création de la SLTC.

Les membres des sections des D&A sont mieux renseignés depuis la création de la SLTC grâce à des partenariats renforcés. Une variété d'initiatives, dont des collaborations et des mécanismes internes, sont en place pour recueillir et partager les renseignements. Lorsqu'on leur a demandé s'ils se sentaient assez informés pour effectuer leurs tâches quotidiennes, 85 % des membres réguliers interviewés ont répondu par l'affirmative.

La valeur ajoutée par les divers partenariats établis a considérablement amélioré la cueillette et le partage de renseignements. Plusieurs opérations policières conjuguées (OPC) ciblent le problème de la contrebande du tabac. Au Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent, située à Valleyfield, Québec, la GRC a établi une OPC avec la Sûreté du Québec dans le cadre de son programme ACCÈS Tabac. L'UMECO-IAC, établie à Cornwall, Ontario, est une OPC formée d'agents de la GRC, de l'OPP et du SCPC. Enfin, le GTRC est aussi une OPC composée de membres de la GRC, de l'OPP, de l'ASFC, du SCPC et du MDF.

À Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, deux postes de la GRC dans chaque province sont financés par le gouvernement provincial. Ces postes, créés en 2008 et en 2009, épaulent les D&A et la Stratégie en s'attaquant au problème de la contrebande du tabac, ce qui entraîne davantage de saisies. Ils assurent aussi une meilleure continuité et une meilleure transition entre les partenaires.

Finalement, la GRC compte actuellement cinq postes d'analyste régional du tabac et deux postes d'analyste national, financés par la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, menée par Santé Canada, qui renforcent sa capacité à évaluer le marché du tabac clandestin. Ces analystes collaborent avec des partenaires fédéraux pour cerner les activités criminelles et coordonner les renseignements relatifs à la contrebande du tabac à l'échelle nationale et internationale. Ils procurent une compréhension stratégique aux gestionnaires et enquêteurs au sujet du commerce illicite, ainsi que des renseignements techniques dans le domaine.

Les compétences spécialisées des membres sont-elles renforcées?

5. Une formation spécialisée en tabac devrait être mise au point.

Depuis 2008, la GRC offre une formation spécialisée aux enquêteurs des D&A pour veiller à ce qu'ils remplissent leurs fonctions efficacement.

Le programme des D&A s'est doté d'un cours de base en ligne ainsi que d'un cours avancé. De mai 2008 à mai 2011, 493 membres réguliers de la GRC ont réussi le cours autonome en ligne, tandis que 299 membres l'ont échoué ou ne l'ont pas terminé^{xxiii}. Au cours de la même période, 67 membres réguliers ont réussi le cours avancé des Douanes et Accise. N'importe quel membre de la GRC peut suivre les cours en ligne des D&A. Le programme des D&A comptait 469 postes pourvus en date du 1^{er} juillet 2011^{xxiv}. Selon les membres réguliers interviewés, le cours de base des D&A est trop long et peu d'information traite spécifiquement de la contrebande du tabac. En outre, ils ont indiqué qu'un produit éducatif spécifiquement axé sur le tabac leur serait très utile dans le cadre de leurs fonctions journalières.

À la question « Avez-vous reçu la formation appropriée dans le contexte de la contrebande du tabac? », 64 % des membres réguliers de la GRC interrogés ont répondu par l'affirmative, et 55 % d'entre eux ont indiqué être satisfaits de la formation reçue. Il faut préciser que 23 % des membres réguliers interrogés ont signalé que la formation en cours d'emploi les avait aidés à acquérir les compétences nécessaires pour effectuer leurs fonctions au sein des D&A. Qui plus est, pour veiller à ce que la meilleure formation soit offerte en matière de contrebande, la SDDA et la Direction de l'apprentissage et du perfectionnement (A et P) de la GRC œuvrent actuellement à réviser les cours de base et avancé^{xxv}.

Pour parfaire leur formation, les membres ont aussi participé à des ateliers interagences portant sur les produits illicites du tabac. La GRC en Alberta, en collaboration avec l'AGLC, a réalisé un DVD éducatif à l'intention des enquêteurs de première ligne qui a été distribué à toutes les sections des D&A de la province^{xxvi}.

Certaines sections des D&A de la GRC un peu partout au pays se vouent à améliorer les compétences de leurs employés. Les sections des D&A dans plusieurs provinces se sont penchées sur les compétences et les habiletés de leurs enquêteurs, puis ont élaboré des plans d'amélioration du rendement axés sur des aptitudes spécifiques et les points faibles individuels, et visant le perfectionnement futur. Les enquêteurs dans toutes les provinces ont suivi et réussi une variété de séances de formation et de cours pour améliorer leurs compétences. Par exemple, les enquêteurs des D&A en Alberta ont reçu une formation sur la façon de préparer des affidavits aux fins de mandats de perquisition, et sur les techniques d'entrevues d'enquête. À l'Île-du-Prince-Édouard, certains enquêteurs ont suivi des cours de surveillance, de recherche et de gestion d'indicateurs ainsi que de pilotage de petites embarcations. Quelques enquêteurs des D&A de la Nouvelle-Écosse ont récemment suivi une formation en préparation d'affidavits aux fins d'autorisations judiciaires en vertu de la partie VI du Code criminel (dispositifs d'écoute), en surveillance, en enquêtes sur les produits de la criminalité obtenus lors d'infractions, et en techniques d'infiltration et de couverture^{xxvii}. Bien que hors du cadre du présent examen, un nouveau cours sur l'intégrité des frontières traitant des différentes techniques requises par les enquêteurs en tabac de contrebande a été élaboré.

Le GTR de Cornwall et le Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent de la GRC ont mis en œuvre des opérations intensifiées d'exécution de la loi servant d'occasions de perfectionnement et d'acquisition du leadership, non seulement pour leurs propres enquêteurs, mais aussi pour d'autres enquêteurs des D&A de la GRC d'un bout à l'autre du pays. Grâce à ces opérations, tous les participants acquièrent une expérience pratique de la méthodologie de travail et de la collaboration efficace des OPC au cœur du commerce illicite du tabac^{xxviii}. Au total, 45 membres réguliers de la

GRC de l'extérieur de ces sections ont participé aux opérations entre novembre 2008 et février 2011^{xxxix}.

Grâce à la SLTC, des enquêteurs des D&A de London, Ontario, de pair avec des inspecteurs du ministère du Revenu de la province, ont visité une plantation de tabac de Tillsonburg afin de mieux comprendre les pratiques de production de l'industrie du tabac et d'améliorer leurs capacités d'enquête^{xxx}.

Enfin, le coordonnateur national de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC tient des vidéoconférences nationales chaque mois, auxquelles assistent tous les coordonnateurs divisionnaires, afin de passer en revue les phénomènes en matière de contrebande du tabac et les pratiques exemplaires. Cette tribune permet aux divisions de partager tendances et renseignements et de mettre au jour des liens entre différentes enquêtes^{xxxi}.

La communication a-t-elle accru la sensibilisation du public et des organismes d'application de la loi?

6. Des efforts ont été accomplis pour sensibiliser davantage le public et les organismes d'application de la loi grâce à la communication.

Lors des entrevues, 54 % des membres réguliers de la GRC et 55 % des agents des organismes partenaires ont indiqué qu'ils ont constaté une intensification de la sensibilisation du public et des organismes d'application de la loi au sujet de la contrebande du tabac. De nombreux répondants croient que la sensibilisation des organismes d'application de la loi s'est accrue grandement grâce à la collaboration continue entre la GRC et ses partenaires. D'autres répondants ont parlé des difficultés qu'ils ont à conscientiser le public, car ce dernier ne perçoit pas encore la possession de produits du tabac illicites comme un crime.

Dans les divisions de la GRC comptant des sections des D&A, un coordonnateur de la SLTC veille à ce que les rapports trimestriels soient présentés à la Sous-direction afin que tous les efforts soient inclus dans les rapports d'étape annuels. Ces rapports font état des initiatives de la GRC dans la lutte contre le commerce du tabac illicite, dans l'espoir de sensibiliser le public à l'égard des facettes multiples du marché du tabac de contrebande.

Afin de réduire la demande des consommateurs pour le tabac de contrebande, il est essentiel de sensibiliser l'opinion publique au sujet du marché noir et des conséquences de l'achat et de la possession de tels produits illicites. À cette fin, la GRC collabore avec les programmes Échec au crime de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Alberta. Elle fait aussi équipe avec des réseaux de radio et de télévision afin de créer un message d'intérêt public sur le commerce illicite du tabac^{xxxii}. Des membres réguliers interviewés en Nouvelle-Écosse ont aussi louangé les annonces d'Échec au crime à la télévision locale ainsi que l'augmentation connexe des pistes signalées par téléphone.

Les médias reconnaissent que les organismes d'application de la loi font de leur mieux pour combattre l'industrie illicite du tabac. En novembre 2009, une équipe du *Toronto Star* a réalisé un reportage sur le travail de la GRC de Cornwall, Ontario et ses partenaires afin d'enrayer la

contrebande du tabac^{xxxiii}. Dans un article publié le 15 février 2012 dans le *Cornwall Standard Freeholder*, le porte-parole de la National Coalition Against Contraband Tobacco, Gary Grant, a affirmé que la GRC effectue un grand nombre de saisies et qu'elle réussit à mettre la main sur des millions de cigarettes et de dollars. La lutte contre la contrebande du tabac a même pris la vedette à la télévision. La série télévisée *Courage in Red*, diffusée en décembre 2009 sur l'Outdoor Life Network (OLN), incluait un épisode de 30 minutes sur les enquêtes en matière de tabac de contrebande dans la région de Cornwall^{xxxiv}. En janvier 2011, l'émission *W5* sur CTV a illustré fidèlement la situation de la contrebande du tabac aux environs de Cornwall^{xxxv}. En novembre 2011, l'émission d'actualité québécoise J.E. au réseau TVA a suivi des membres du Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent pendant plusieurs jours et a mis en lumière le travail acharné des policiers dans la région pour combattre le marché du tabac illicite^{xxxvi}.

Des enquêteurs de l'UMECO-IAC de Cornwall ont organisé et présidé des séances de discussion ouverte avec les parties prenantes de la collectivité pour discuter du commerce du tabac illicite local et des liens entre la contrebande et le crime organisé. Au printemps 2011, des enquêteurs de l'UMECO-IAC et du GTRC ont pris part à une réunion consultative, animée par l'OPP, avec des riverains de la Voie maritime du Saint-Laurent au sujet des questions de contrebande du tabac dans leur collectivité^{xxxvii}.

À quel point la Stratégie réussit-elle à contrer l'industrie du tabac illicite?

7. La SLTC a eu des incidences sur l'industrie du tabac illicite.

Lorsqu'on leur a demandé si la SLTC s'est attaquée efficacement à l'industrie du tabac illicite, 53 % des représentants des organismes partenaires et 62 % des membres de la haute direction de la GRC interviewés étaient d'accord ou tout à fait d'accord. Avant la mise en œuvre de la Stratégie, entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2008, 749 dossiers liés au tabac ont été ouverts par les procureurs fédéraux du SPPC en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001*. Seuls 52 d'entre eux ont entraîné le paiement d'amendes d'un total de 94 513,35 \$^{xxxviii}. De mai 2008 à mai 2011, 2 219 dossiers liés au tabac ont été ouverts par les procureurs fédéraux du SPPC en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001*, et 150 d'entre eux ont engendré le paiement d'amendes totalisant 278 639,53 \$^{xxxix}. On a remarqué une forte hausse du nombre de dossiers ouverts et d'amendes payées au cours de la période de mise en œuvre triennale de la SLTC.

Le tableau suivant indique que le nombre de saisies de cigarettes de contrebande par la GRC a augmenté dans toutes les régions depuis l'entrée en vigueur de la SLTC.

Tableau 2 – Saisies de cartouches de cigarettes par la GRC, de 2004 à 2011^{xl}

	National	Centre	Atlantique	Pacifique	Nord-Ouest
2004	120 000	116 000	1 700	1 000	1 300
2005	390 000	357 000	28 100	1 600	2 700
2006	472 000	415 000	54 000	2 100	700
2007	626 000	502 000	85 700	13 800	24 100
2008	966 000	811 000	130 700	9 200	14 400

2009	975 000	876 000	66 000	8 300	26 500
2010	782 000	634 000	34 800	100 700	13 400
2011	598 000	417 000	42 100	55 200	83 500

Dans quelle mesure la SLTC a-t-elle miné l'offre et la demande de tabac de contrebande au Canada?

8. Les données laissent entendre que la SLTC a réussi à ébranler le marché du tabac illicite, malgré les difficultés rencontrées pour mesurer son impact.

Lorsqu'on leur a demandé si la SLTC avait influencé la demande de produits de contrebande, 56 % de tous les représentants organismes partenaires interviewés n'étaient pas d'accord ou étaient tout à fait en désaccord. À la question « La Stratégie a-t-elle réduit la disponibilité des produits du tabac de contrebande? », seuls 40 % des représentants des organismes partenaires étaient d'accord ou tout à fait d'accord. Par conséquent, bien que les données démontrent un impact, la perception des partenaires illustre qu'il est difficile d'évaluer le marché du tabac clandestin.

Entre 1980 et 2007, les ventes de cigarettes légales au Canada ont diminué d'environ 36 milliards d'unités. Entre 2008 et 2010, les cigarettes vendues légalement ont augmenté de près de quatre milliards d'unités^{xi}. Le tableau suivant illustre la baisse des ventes de cigarettes légales, de 2005 à 2007, avant la mise en œuvre de la SLTC. De 2008 à 2010, alors que la Stratégie était en vigueur, on remarque chaque année une augmentation de la vente de cigarettes légales. Bien que la SLTC fût en vigueur au cours de cette période, il est impossible de déterminer si elle a eu un impact sur la hausse des ventes de cigarettes légales en raison de son incidence sur le commerce du tabac de contrebande, mais c'est tout à fait probable.

Tableau 3 – Ventes de cigarettes au Canada, de 2005 à 2010

Ventes de cigarettes au Canada, de 2005 à 2010	
Année	Unités de cigarettes
2005	32 970 621 643
2006	30 217 191 194
2007	28 704 713 382
2008	27 559 382 153
2009	28 627 507 225
2010	31 653 615 884

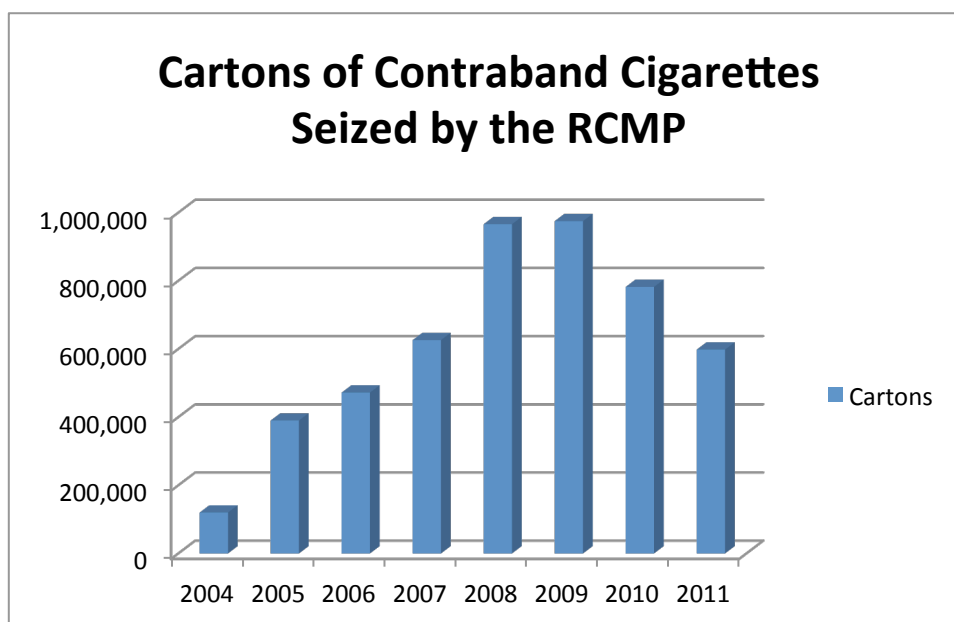
De 1999 à 2010, l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada (ESUTC) a signalé une chute du taux global de tabagisme parmi les Canadiens âgés de 15 ans et plus, soit de 25 % en 1999 à 17 % en 2010. Bien que la population se soit accrue de 14 % dans l'ensemble, le taux de fumeurs anciens et actuels n'a pas changé^{xiii}.

Le tableau 4 ci-dessous indique que chaque année, entre 2005 et 2009, les saisies de cartouches de cigarettes par la GRC ont augmenté comparativement à l'année précédente : 225 % en 2005; 21 % en 2006; 33 % en 2007; 54 % en 2008; 1 % en 2009^{xliii}.

En 2010 et 2011, la GRC a effectué moins de saisies de cartouches de cigarettes. En 2010, celles-ci ont diminué d'environ 20 % comparativement à 2009. En 2011, la baisse se chiffrait à près de 24 % par rapport à l'année précédente. Dans l'ensemble, depuis 2009, les saisies de cartouches de cigarettes par la GRC ont diminué de 39 %. Toutefois, des rapports de renseignements émis par les services de la GRC d'un bout à l'autre du pays révèlent que les cigarettes illicites étaient disponibles en quantité suffisante tout au long de l'année. Compte tenu des données sur les saisies et des rapports de renseignements, la baisse du nombre de saisies de cartouches et de sacs non identifiés de cigarettes de contrebande pourrait être imputable à d'autres facteurs atténuants, y compris, mais non de façon limitative :

- la diminution des ressources policières disponibles en raison du déploiement d'effectifs à des événements d'envergure tels que les Jeux olympiques d'hiver de 2010 en Colombie-Britannique, les sommets du G8 et du G20 en Ontario, ainsi qu'à d'autres priorités opérationnelles;
- des projets d'enquête fructueux qui ont mené à l'arrestation d'acteurs importants sur la scène du tabac de contrebande, mais pas nécessairement à des saisies d'envergure;
- des mesures de répression, telles que des opérations intensifiées d'exécution de la loi et des enquêtes à long terme appuyées par des technologies de pointe, qui ont miné le marché du tabac illicite;
- la sensibilisation accrue du public à la gravité du trafic de tabac de contrebande et de son lien avec les réseaux de criminels organisés;
- le plus grand rôle joué par les groupes criminels organisés, qui utilisent des méthodes de plus en plus raffinées pour échapper au filet de la police^{xliv}.

Tableau 4 – Cigarettes de contrebande saisies par la GRC, de 2005 à 2011^{xlv}



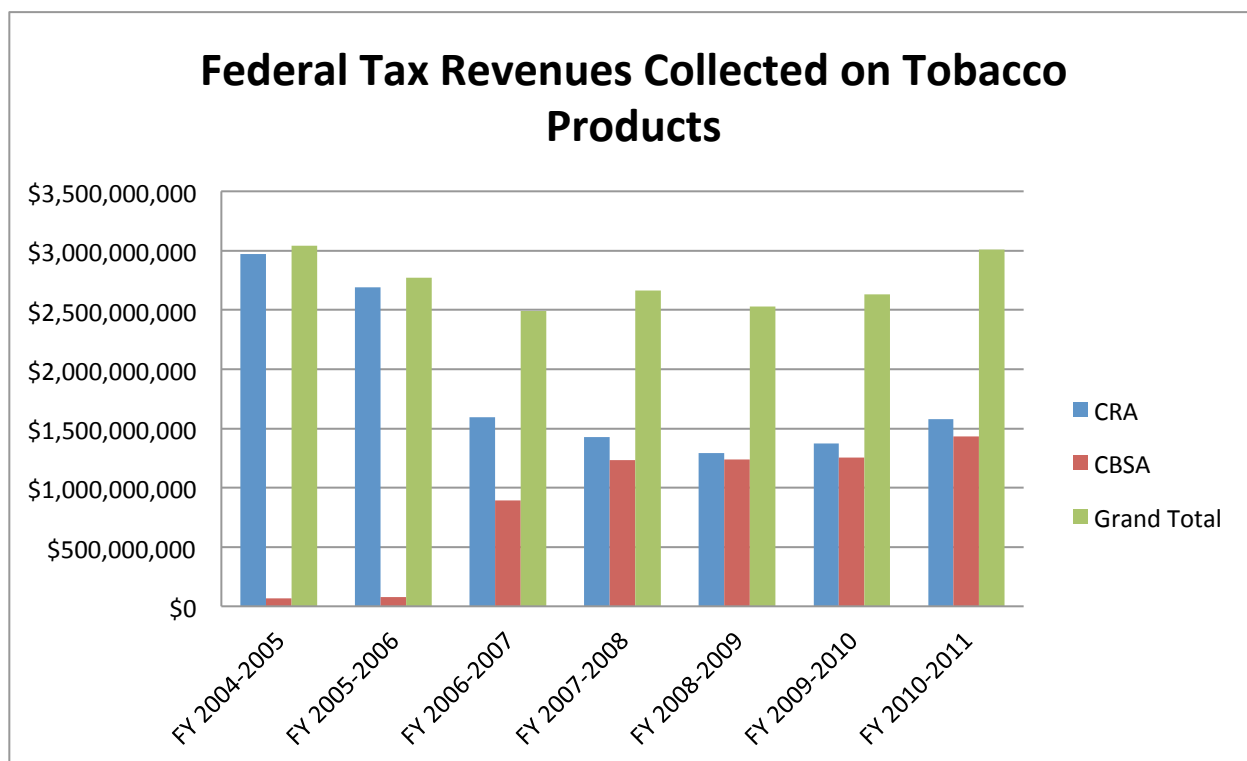
Le prix des produits du tabac de contrebande varie d'une province à l'autre. Une installation illégale de fabrication et de distribution de tabac qui échappe à tous les droits et impôts fédéraux et provinciaux peut vendre ses cartouches pour aussi peu que 6 \$ chacune, tandis que le prix des cartouches de tabac légitimes s'échelonne de 75 \$ à 90 \$ chacune. Au cours de la mise en œuvre de la SLTC, le prix des cigarettes de contrebande n'a pas fluctué de façon considérable, sauf lorsque le point d'entrée de Cornwall a fermé temporairement entre le 1^{er} juin et le 13 juillet 2009. Durant la fermeture et pendant quelques mois par la suite, les prix ont grimpé^{xlvi}.

L'annexe B énumère le nombre de fabricants et de comptoirs de tabac illégaux de 2006 à 2012. Le nombre approximatif de fabricants illégaux situés au Canada a diminué légèrement au cours de la mise en œuvre de la Stratégie. En 2006, les rapports n'ont fait état d'aucun fabricant illégal situé au Canada. En 2007, une dizaine de fabricants illégaux ont été recensés au pays, et ce nombre a bondi à près de 48 en 2012^{xlvii}. Cette forte hausse démontre clairement qu'on tente de répondre à la demande en produits du tabac illicites.

Au cours de la même période, le nombre de comptoirs de tabac situés au Canada a légèrement diminué. En 2006, on comptait environ 305 comptoirs comparativement à 295 en 2012^{xlviii}. Les comptoirs de tabac situés sur les territoires des Premières nations facilitent grandement l'achat de cigarettes illégales.

Le tableau 5 ci-dessous illustre les recettes fiscales fédérales recueillies sur les produits du tabac par l'ARC et l'ASFC, de l'année financière 2004-2005 à l'année financière 2010-2011. Les revenus recueillis ont fluctué au fil des ans. Avant la mise en œuvre de la SLTC, les recettes fiscales ont chuté légèrement, indiquant que les consommateurs ont acheté moins de cigarettes légales. Il est toutefois impossible de déterminer si ces mêmes consommateurs achetaient plutôt des cigarettes illégales. De mai 2008 à mai 2011, les recettes des droits d'accise fédéraux ont augmenté de 19 %. Selon les renseignements tirés des Comptes publics, ces recettes se sont aussi accrues au cours des deux dernières années financières. Notamment, les recettes ont augmenté d'environ 14,5 % au cours de la plus récente année financière^{xlix}. Cette réorientation vers le marché légal est raisonnablement attribuable aux efforts de répression accrus et à la SLTC, comme semblent l'indiquer les divers rapports de l'industrie du tabac et des organisations non gouvernementales susmentionnés.

Tableau 5 – Recettes fiscales fédérales recueillies sur les produits du tabac, de 2005 à 2011¹



Les GCO mêlés aux activités de contrebande du tabac ont-ils été ébranlés?

9. Les sections des D&A ont généré des milliers d'accusations, ont saisi des millions de cartouches de cigarettes de contrebande ainsi que des milliers d'accessoires, et ont perturbé des dizaines de groupes criminels organisés depuis la mise en œuvre de la Stratégie.

Depuis le lancement de la Stratégie, en mai 2008, et jusqu'en mai 2011, la GRC a perturbé 56 GCO, a déposé plus de 4 281 accusations en vertu de la *Loi sur l'accise de 2001*, et a saisi environ 3 239 000 cartouches et sacs non identifiés de cigarettes de contrebande, 1 601 véhicules, 71 embarcations et 7 autres propriétés^{li}.

Au cours de la première année de mise en œuvre de la SLTC, 25 groupes criminels organisés, évolués à différents degrés et trempant dans la contrebande du tabac, ont été déstabilisés, à la suite d'enquêtes menées par la GRC d'un bout à l'autre du pays^{lii}. Au cours de la deuxième année d'existence de la Stratégie, 18 groupes criminels organisés ont été perturbés^{liii}, tandis qu'au cours de la troisième année, 13 groupes criminels organisés ont été freinés^{liv}.

Les tableaux de l'annexe D montrent le nombre total de dossiers ouverts par chaque section des D&A de la GRC entre mai 2008 et mai 2011. Ils indiquent aussi combien de ces dossiers étaient liés au tabac et combien ont abouti à des accusations. Parmi les 14 016 dossiers ouverts, 4 961 portaient sur le tabac et 1 211 d'entre eux ont entraîné des accusations^{lv}.

Les autres tableaux de l'annexe D présentent le nombre de dossiers et d'accusations liés au tabac et à la *Loi sur l'accise de 2001* qui ont été lancés par les procureurs fédéraux et les mandataires du SPPC,

avant et après la mise en œuvre de la Stratégie. On constate que les accusations liées au tabac se sont accrues considérablement au cours des trois premières années financières de la Stratégie, comparativement aux quatre années financières qui ont précédé son lancement.

5.2 Preuve d'efficacité et d'économie

Dans quelle mesure la gestion et la prestation de la SLTC sont-elles efficaces?

10. Un nombre limité de mécanismes ont été établis pour assurer la gestion et la prestation efficaces de la SLTC.

Comme l'ampleur de la contrebande du tabac est redevenue un sujet d'actualité en 2008, la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC a été élaborée afin de réagir à la menace croissante de cette activité illicite pour le Canada et ses collectivités grâce à un éventail de mesures.

Afin de faciliter la mise en œuvre de la SLTC au niveau divisionnaire, des membres de la Sous-direction des douanes et de l'accise ont rencontré les membres des sections divisionnaires. Ils ont discuté entre autres de la façon de mettre à exécution la SLTC afin de répondre aux besoins locaux. Chaque division a nommé un coordonnateur de la Stratégie dont les fonctions incluaient la présentation de rapports trimestriels au coordonnateur national qui devait analyser les données et rendre compte de l'évolution de la SLTC chaque année.

Lorsqu'on a demandé aux répondants ce qu'ils pensaient de la conformité et de la gouvernance de la SLTC, ils ont révélé certaines lacunes qui nuisaient à sa mise en pratique efficace. Sans aucun financement ni ressources supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la SLTC et pour surveiller son déroulement, les coordonnateurs divisionnaires nommés devaient assumer de nouvelles responsabilités en plus de remplir leurs fonctions habituelles. Au cours des entrevues avec les membres réguliers, nombre d'entre eux ont indiqué qu'en raison des 29 initiatives existantes, les exigences de déclaration sont contraignantes. Les coordonnateurs divisionnaires ont le fardeau de recueillir les renseignements requis de toutes les sections des D&A au sein de leur division et de les colliger dans un rapport trimestriel. Qui plus est, le manque d'appui de la part de certains gestionnaires et collègues leur complique la tâche.

Le Système de plans annuels de rendement (SPAR) de la GRC est utilisé par les sections des D&A comme plan d'activité axé sur le marché du tabac illicite. Le SPAR est un outil électronique de planification et de gestion du rendement dont se servent tous les détachements et sections de la GRC. Ce système de déclaration uniformisé encourage l'harmonisation horizontale et verticale avec les plans et les priorités nationaux, divisionnaires et de district. Le système permet à la Gendarmerie d'adapter ses services aux priorités de ses partenaires, souvent en appui de secteurs précis tels que la réduction de la criminalité, la police communautaire et les services de police intégrés. Le SPAR sert aussi à alimenter divers outils de notation de la GRC et à épauler divers paliers avec la mise au point et la gestion de leur registre des risques. Seules 10 sections des D&A sur 64 et la Sous-direction ont clairement nommé dans leurs plans de rendement le tabac de contrebande comme priorité, alors qu'en fait, le marché du tabac illicite n'était qu'une préoccupation parmi tant d'autres au sein du mandat des D&A^{lvi}.

Les membres interviewés ont mentionné que les initiatives doivent être précisées à l'intérieur des priorités, puisque la portée de nombre d'entre elles est trop large. Les membres ont également

affirmé que certaines initiatives, et même certaines priorités, ne relèvent pas de la GRC; par exemple, la recherche et la participation à l'élaboration d'instruments législatifs et réglementaires occupent le dernier rang en fait de priorité. L'incidence sur le crime par l'éducation et la sensibilisation est une autre priorité jugée moins importante par les membres, car le public croit que le tabac illicite est un crime banal et aucune stratégie de prestation n'est en place. Plusieurs d'entre eux ont aussi ajouté que le grand nombre d'enquêtes les empêche de se concentrer sur cette priorité. En dernier lieu, la priorité visant à contribuer à la mise au point d'instruments législatifs et réglementaires revêt aussi une moindre importance car les sections se concentrent sur la répression. Les membres ont indiqué que certaines des priorités touchent uniquement la Direction générale de la GRC et pas les sections, chargées de rendre compte de la SLTC. En ce qui a trait aux 29 initiatives, certains des coordonnateurs divisionnaires de la SLTC sont d'avis que leur section ne contribue qu'à la moitié des initiatives, et l'une des divisions n'en appuie que trois.

La SLTC répète-t-elle inutilement et chevauche-t-elle des programmes ou initiatives menés par d'autres parties prenantes?

11. La SLTC vient compléter des initiatives menées par d'autres parties prenantes.

Parmi ceux qui ont répondu « oui » ou « non » à la question au cours des entrevues, 67 % des membres réguliers de la GRC et 58 % des cadres supérieurs de la GRC croient que la SLTC ne fait pas double emploi avec d'autres programmes ou initiatives mis en œuvre par ses partenaires ni ne les chevauche. Ils ont mentionné que la SLTC vient compléter des initiatives menées par d'autres parties prenantes gouvernementales, à divers niveaux. Par exemple, c'est le cas dans les provinces où des accusations sont déposées en vertu de la *Loi sur la taxe du tabac* provinciale et de la *Loi fédérale sur l'accise de 2001* dans la même enquête. Lors d'enquêtes liées au tabac dans le cadre desquelles des accusations s'imposent, au GTR de Cornwall, Ontario et au Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent à Valleyfield, Québec, des membres de la GRC, du ministère des Finances de l'Ontario et de la Sûreté du Québec (SQ) déposent les accusations pertinentes en vertu des lois de leur ressort.

La GRC participe aussi à d'autres initiatives et programmes fédéraux qui ont un intérêt dans le marché du tabac illicite. Grâce à l'apport de la GRC à la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme (SFLT), des comptes rendus et rapports réguliers sur la situation du tabac illicite ont été remis aux ministères des Finances et de la Santé du Canada. Pilotée par Santé Canada, la SFLT est une stratégie décennale (2001-2011) visant à réduire les maladies et les décès causés par le tabac au Canada. Il s'agissait d'un programme de contrôle du tabagisme exhaustif, intégré et durable basé sur les pratiques exemplaires à l'échelle internationale qui faisait fond sur les initiatives fédérales antérieures pour diminuer la demande de tabac.

Des renseignements et des présentations ont été donnés à d'autres partenaires clés et entités ministérielles sur demande, tels que le Groupe de travail du gouvernement sur les produits illicites du tabac et la Conférence sur le tabagisme du Conseil sur les enquêtes interprovinciales. Cette conférence vise à encourager, à accroître et à entretenir la collaboration entre toutes les parties prenantes dans la lutte contre le marché du tabac de contrebande en fournissant des renseignements à jour et des ressources dans d'autres régions. Les analystes du tabac de la GRC ont aussi participé à l'atelier des analystes et des agents de renseignements des Équipes intégrées de la police des

frontières (EIPF). Ces dernières sont responsables de contrôler les activités criminelles entre les points d'entrée le long de la frontière canado-américaine, y compris la contrebande du tabac illicite. Les analystes du tabac jettent une lumière nouvelle sur les tendances, la stratégie et donnent un aperçu régional de la contrebande du tabac. Finalement, dans la province de Québec, l'analyste du tabac de la GRC est un participant actif à la coordination intégrée du Groupe de renseignements sur la contrebande, qui fait partie du Programme ACCÈS Tabac de la province de Québec. Il regroupe un total de trois analystes stratégiques de la GRC, de la SQ et du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Au niveau tactique, ce groupe partage les renseignements disponibles à l'intérieur de chaque organisation et effectue un survol stratégique des activités criminelles liées au tabac de contrebande. Toujours à l'affût de nouvelles tendances, les analystes mettent au point des stratégies pouvant être utilisées par les services de police participants^{lvii}.

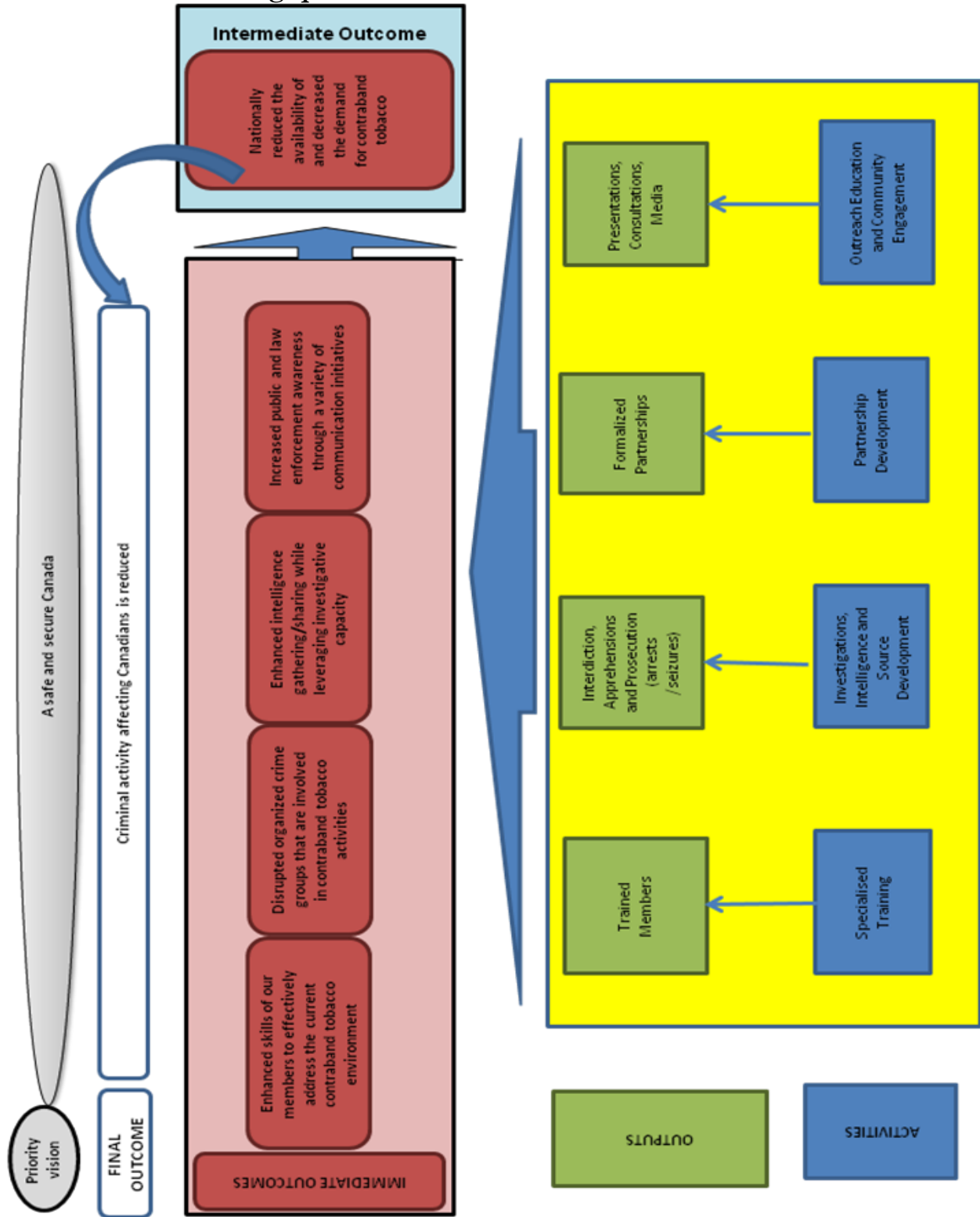
6.0 CONCLUSION

La Stratégie de la GRC est toujours nécessaire pour combattre le commerce illicite du tabac. Malgré les réussites de la SLTC, il ne fait aucun doute que le marché du tabac illicite demeure une menace palpable et c'est pourquoi la GRC doit s'assurer qu'elle dispose des outils et des ressources pour porter atteinte à cette activité illégale. Toutefois, elle ne peut à elle seule enrayer le marché du tabac illicite. Pour ce faire, la collaboration de ses partenaires est primordiale à l'avancement des priorités de la SLTC. Il est très difficile de sensibiliser le public, car ce dernier peut se procurer facilement des produits du tabac illicites et bon marché qui s'avèrent très attrayants pour certains Canadiens. De plus, il ne considère pas la possession de tabac illicite comme un crime, mais juge plutôt que ce produit est trop imposé. Des GCO raffinés, à divers niveaux, sont profondément enracinés dans le commerce illicite du tabac et continuent d'en profiter financièrement. Le gouvernement fédéral a reconnu la menace à laquelle font face nos communautés en octroyant davantage de fonds pour créer une UMECO-IAC menée par la GRC sur trois ans (d'avril 2010 à mai 2013), basée à Cornwall, Ontario, qui est axée sur la perturbation et le démantèlement des organisations criminelles impliquées dans le marché du tabac illicite.

Malgré la hausse des dossiers générés ayant abouti à la saisie de millions de cartouches de cigarettes et l'ébranlement de dizaines de groupes criminels organisés, bien peu de mécanismes sont en place pour veiller à l'efficacité et à la gestion efficiente de la SLTC. Pour les sections des D&A, rendre compte des 29 initiatives contenues dans les 8 priorités, certaines d'entre elles ne relevant même pas de la GRC, s'avère difficile. La Stratégie complète les initiatives mises en œuvre par d'autres parties prenantes qui font face aux mêmes défis que la GRC pour réduire l'offre et la demande de tabac de contrebande.

La Sous-direction se fondera sur le présent examen pour déterminer comment améliorer la stratégie et la rendre plus efficiente.

Annexe A : Modèle logique



Annexe B : Nombre approximatif de fabricants illégaux et de comptoirs à tabac, de 2006 à 2012

Nombre approximatif de fabricants illégaux et de comptoirs à tabac en 2006^{lviii}

Réserve des Premières nations	N ^{bre} de fabricants illégaux sur les réserves	N ^{bre} de comptoirs à tabac
Kahnawake	De 12 à 15 situés dans l'État de New York	125
Six Nations		100
Akwesasne, É.-U.		0
Kanesatake		28
Tyendinaga		40
Kitigan Zibi		12
Curve Lake		10

Nombre approximatif de fabricants illégaux et de comptoirs à tabac en 2007^{lix}

Réserve des Premières nations	N ^{bre} de fabricants illégaux sur les réserves	N ^{bre} de comptoirs à tabac
Kahnawake	De 12 à 15 situés dans l'État de New York 10 situés dans la province de Québec	131
Six Nations		190
Akwesasne, É.-U.		0
Tyendinaga		32

Nombre approximatif de fabricants illégaux et de comptoirs à tabac en 2008^{lx}

Réserve des Premières nations	N ^{bre} de fabricants illégaux sur les réserves	N ^{bre} de comptoirs à tabac
Kahnawake	De 12 à 15 situés dans l'État de New York Plusieurs situés dans la province de Québec Dix situés dans la province de l'Ontario	Plus de 100
Six Nations		133 (y compris les dépanneurs légitimes)

Akwesasne, É.-U.	0
Tyendinaga	32

Nombre approximatif de fabricants illégaux et de comptoirs à tabac en 2009^{lxi}

Réserve des Premières nations	N ^{bre} de fabricants illégaux sur les réserves	N ^{bre} de comptoirs à tabac
Kahnawake	10 situés dans l'État de New York	Plus de 100
Six Nations	38 situés dans la province de Québec	Non disponible
Akwesasne, É.-U.	19 situés dans la province de l'Ontario	0
Akwesasne, Ontario		0
Tyendinaga		Non disponible
Territoire Mohawk Oneida		Non disponible
Territoire Mohawk Kanesatake		Non disponible

Nombre approximatif de fabricants illégaux en 2010^{lxii}

Au total, 55 fabricants illégaux sont situés sur des réserves du Canada central.

Dix fabricants se trouvent sur des réserves dans l'État de New York.

Nombre approximatif de fabricants illégaux en 2011^{lxiii}

Réserve des Premières nations	N ^{bre} de fabricants illégaux sur les réserves	N ^{bre} de comptoirs à tabac
Kahnawake	15 situés dans l'État de New York	123
Six Nations	25 situés dans la province de Québec	94
Akwesasne, É.-U.	De 15 à 21 situés dans la province de l'Ontario	0
Kanesatake		39
Tyendinaga		29

Nombre approximatif de fabricants illégaux et de comptoirs à tabac en 2012^{lxiv}

Réserve des Premières nations	N ^{bre} de fabricants illégaux sur les réserves	N ^{bre} de comptoirs à tabac
Kahnawake	10 situés dans l'État de New York	125
Six Nations	27 situés dans la province de Québec	100

Akwesasne, É.-U.	De 15 à 21 situés dans la province de l'Ontario	0
Kanesatake		40
Tyendinaga		30

Annexe C : Partenaires

Partenaires gouvernementaux :

Agence des services frontaliers du Canada – Enquêtes criminelles
Agence des services frontaliers du Canada – Renseignements
Agence des services frontaliers du Canada – Service des travaux scientifiques et de laboratoire
Agence du revenu du Canada
Agence du revenu du Canada – Programme spécial d'exécution
Alberta Gaming and Liquor Commission, Investigations and Tobacco Unit
Bureau des services fiscaux de la Nouvelle-Écosse
Direction de la gestion des biens saisis
Gouvernement de la Colombie-Britannique – ministère des Finances
Gouvernement de la Saskatchewan – Application des règlements en matière de transport
Gouvernement de la Saskatchewan – ministère des Finances, Enquêtes et Application des lois
Gouvernement de la Saskatchewan – ministère des Finances, Recherches sur le fonctionnement
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador – ministère des Finances
Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador – ministère des Finances, Administration de l'impôt
Gouvernement du Nouveau-Brunswick – Division des finances, du revenu et des taxes
Homeland Security Investigations
Kahnawake Mohawk Peacekeepers
Kingston, Frontenac and Lennox & Addington (KFL&A) Public Health □ Tobacco Enforcement
Ministère de la Justice du Québec
Ministère des Finances de l'Ontario
Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse – Compliance and Investigations
Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse – Tobacco and Fuel Audit and Enforcement
Ministère des Finances du Canada
Ministère des Finances du Manitoba – Integrated Tobacco Intelligence
Ministère des Finances du Manitoba – Division des taxes
Ministère des Finances, de l'Énergie et des Affaires municipales de l'Île-du-Prince-Édouard - Corporate and
Ministère du Revenu du Québec
Niagara Region Public Health □ Tobacco Control
Police provinciale de l'Ontario
Regional Municipality of York □ Tobacco Enforcement
Santé Canada – Programme de conformité et d'exécution
Santé Canada – Programme de la lutte au tabagisme
Sécurité publique Canada – Division des crimes graves et du crime organisé
Service communautaire de la police de Cornwall
Service de police d'Ottawa
Service de police de la Ville de Montréal
Service de police de la Ville de Québec
Service de police de Wendake
Service de police des Mohawks d'Akwesasne
Service des poursuites pénales de la Nouvelle-Écosse – Section des poursuites spéciales
Service des poursuites pénales du Canada – représentants permanents de la Couronne fédérale
Service des poursuites pénales du Canada – Poursuites en matière réglementaire et économique
Sûreté du Québec
Tax Administrative Services
United States Border Patrol
United States Alcohol, Tobacco, Firearms and Explosives Agency

Partenaires non gouvernementaux :

Association canadienne des dépanneurs en alimentation

Association pour les droits des non-fumeurs

Campagne ontarienne d'action contre le tabac

Grand River Enterprises

Japan Tobacco International

Lanwest Mfg Technologies Inc.

Office de commercialisation des producteurs du tabac jaune de l'Ontario

Rothmans, Benson and Hedges

Société canadienne du cancer

Annexe D : Dossiers ouverts et accusations déposées par la GRC en matière de tabac

Sections des douanes et de l'accise de la GRC, de mai 2008 à mai 2011^{lxv}

Division	Dossiers totaux	Dossiers liés au tabac	Dossiers menant à des accusations liées au tabac
A	283	106	22
B	836	562	26
C	6 159	1 339	315
D	139	61	7
E	600	30	5
F	434	45	7
H	436	238	80
J	553	233	85
K	458	168	17
L	160	84	14
O	3 958	2 095	633
Total	14 016	4 961	1 211

Nombre de dossiers et d'accusations liés au tabac et à la *Loi sur l'accise de 2001* lancés par les procureurs fédéraux et les mandataires du SPPC avant la mise en œuvre de la Stratégie^{lxvi}

Année financière	Dossiers ouverts	Accusations déposées
2004-2005	238	277
2005-2006	415	679
2006-2007	457	677
2007-2008	1 041	1 157
Total	1 694	2 790

Nombre de dossiers et d'accusations liés au tabac et à la *Loi sur l'accise de 2001* lancés par les procureurs fédéraux et les mandataires du SPPC après la mise en œuvre de la Stratégie^{lxvii}

Année financière	Dossiers ouverts	Accusations déposées
2008-2009	1 507	1 578
2009-2010	1 412	1 477
2010-2011	1 227	1 176
Total	4 146	4 231

ⁱ Programme électoral du Parti conservateur de 2011 : Ici pour le Canada - Plan de Stephen Harper : maintenir les taxes et les impôts bas afin de stimuler la croissance économique et la création d'emploi.

ⁱⁱ *Ibid.*

ⁱⁱⁱ *Ibid.*

^{iv} *Ibid.*

^v Rapports de renseignements criminels de la GRC, novembre 2011.

^{vi} Rapports de renseignements criminels de la GRC. Les statistiques mentionnées dans le présent rapport sont basées sur des renseignements présentés et disponibles au moment de la rédaction.

^{vii} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC pour la période de mai 2009 à avril 2010.

^{viii} *Ibid.*

^{ix} *Ibid.*

^x *Ibid.*

^{xi} Site Web de la GRC.

^{xii} Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande de la GRC de 2008.

^{xiii} Analyse des médias nationaux, Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande 2008, du 1^{er} mai 2008 au 31 mai 2011, préparée par le Service de surveillance des médias de la GRC situé à la Direction générale de la GRC.

^{xiv} Association pour les droits des non-fumeurs et Fondation pour la lutte contre le tabac. *Eye on the tobacco industry*, juillet-septembre 2010.

^{xv} *Tobaccoinfo.ca. Many smokers have returned to the Taxed cigarette market*, 2010.

^{xvi} Médecins pour un Canada sans fumée. *Estimating the volume of contraband sales of tobacco in Canada: 2006-2010*; Association pour les droits des non-fumeurs et Fondation pour la lutte contre le tabac. *Backgrounder on the Canadian Tobacco Industry and Its Market, 2012*; Business Wire. Philip Morris International. *Philip Morris International Inc. (PMI) Reports 2012 Third-Quarter Results, Narrows 2012 Reported Diluted EPS Guidance to a Range of \$5.12 to \$5.18*.

^{xvii} Rapport de l'Institut Fraser intitulé *Combatting the Contraband Tobacco Trade in Canada*, publié le 1^{er} décembre 2011 par Nachum Gabler.

^{xviii} Note de renseignements criminels au sujet de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, préparée par les Renseignements criminels de la GRC pour septembre à décembre 2011.

^{xix} Communiqué de presse de Sécurité publique du Canada, en date du 28 mai 2010.

^{xx} Programme électoral du Parti conservateur de 2011 : Ici pour le Canada - Plan de Stephen Harper : maintenir les taxes et les impôts bas afin de stimuler la croissance économique et la création d'emploi.

^{xxi} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année.

-
- ^{xxii} Rapport de la Sous-direction des renseignements criminels de la GRC, novembre 2011.
- ^{xxiii} 36,4 % de tous les candidats n'ont pas terminé le cours et 2,7 % d'entre eux l'ont échoué.
- ^{xxiv} Statistiques fournies par la Sous-direction de l'apprentissage et du perfectionnement de la GRC pour la période du 1^{er} mai 2008 au 31 mai 2011.
- ^{xxv} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année.
- ^{xxvi} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, août 2011.
- ^{xxvii} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année, tiré des rapports d'étape présentés par chaque coordonnateur divisionnaire de la SLTC.
- ^{xxviii} *Ibid.*
- ^{xxix} Statistiques obtenues du Détachement de la vallée centrale du Saint-Laurent.
- ^{xxx} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année.
- ^{xxxi} *Ibid.*
- ^{xxxii} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande pour la période de mai 2008 à mai 2009.
- ^{xxxiii} Article et vidéo du *Toronto Star* intitulés *RCMP plays cat-and-mouse with cigarette smugglers*, 14 novembre 2009.
- ^{xxxiv} Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, août 2011.
- ^{xxxv} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année.
- ^{xxxvi} Reportage sur le tabac de contrebande présenté à l'émission J.E. de TVA, le 4 novembre 2011.
- ^{xxxvii} *Ibid.*
- ^{xxxviii} Service des poursuites pénales du Canada.
- ^{xxxix} *Ibid.*
- ^{xl} Rapports de renseignements criminels de la GRC.
- ^{xli} Données sur les ventes en gros sur le site Web de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/indust/_sales-ventes/canada-fra.php.
- ^{xlii} Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada 2010 sur le site Web de Santé Canada : http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/ctums-esutc_2010_graph-fra.php.
- ^{xliii} Rapports de renseignements criminels de la GRC.
- ^{xliiv} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année.
- ^{xli v} Rapports de renseignements criminels de la GRC.

^{xlvi} *Ibid.*

^{xlvii} *Ibid.*

^{xlviii} *Ibid.*

^{xlix} Les chiffres des Comptes publics relatifs aux taxes sur le tabac se trouvent aux pages portant sur les revenus de l'ARC et de l'ASFC au lien suivant : <http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/pdf/50-fra.pdf>.

^l *Ibid.*

^{li} Les statistiques sur la saisie de cigarettes ont été fournies par la GRC. Les statistiques sur les accusations déposées proviennent du Service des poursuites pénales du Canada. Les statistiques sur les véhicules, embarcations et autres biens saisis ont été obtenues de la Direction de la gestion des biens saisis.

^{lii} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, première année.

^{liii} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, deuxième année.

^{liv} Rapport d'étape de la Stratégie de lutte contre le tabac de contrebande, troisième année.

^{lv} Recherche dans les bases de données PROS de la GRC et PRIME de la C.-B. sur les dossiers ouverts.

^{lvi} Système de plans annuels de rendement (SPAR) de la GRC pour le tabac de contrebande.

^{lvii} Bilan annuel 2010 du Bureau intégré de coordination du renseignement en matière de contrebande.

^{lviii} Rapports de renseignements criminels de la GRC.

^{lix} *Ibid.*

^{lx} *Ibid.*

^{lxi} *Ibid.*

^{lxii} *Ibid.*

^{lxiii} *Ibid.*

^{lxiv} *Ibid.*

^{lxv} Recherche dans les bases de données PROS de la GRC et PRIME de la C.-B. sur les dossiers ouverts.

^{lxvi} Service des poursuites pénales du Canada, 26 mars 2012. À noter que les mandataires de la Couronne fédérale (avocats du secteur privé) qui mènent des poursuites au nom de la Couronne fédérale pour le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC) comptent sur le personnel et des agents.

^{lxvii} *Ibid.*

No. de cat. : PS64-109/2013F-PDF
ISBN : 978-0-660-20538-0

© (2013) SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA, représentée par la Gendarmerie royale du Canada

Janvier 2013